LE.

[...] and Gulf, Rodney, Natchez [et places] intermédiaires.

Le régulier bateau à vapeur A-[...]BEONA, capitaine N. R. Glover, partira promptement pour les lieux ci-dessus. Pour fret ou passage, [s'adresser à] TOURNE & BECKWITH, rue Poydras, No. 24.

MANDEVILLE, LEWISBURG ET BELOXI.

REGLEMENT POUR LE DEPART DU BATEAU-A-VAPEUR DELTA, Capitaine Nartigue.

Jour du départ p. Mandeville,	Départ de Mandeville à la N. O.
Jeudi à 7 heures et 1-2 A. M.	Dimanche à 5 heures 1-2 A. M.
Vendredi à 7 heures 1-2 A. M.	Lundi à 6 heures A. M.
Samedi à 5 heures 1-2 P. M.	Mercredi à 5 heures A. M. de Beloxi.
Dimanche à 7 heures 1-2 A M	Les autres jours de Mandeville
Mardi, à 7 heures 1-2 pour Beloxi, A. M.	à 5 heures P. M. 8 août

POUR MADISONVILLE & COVINGTON.

Le bateau à vapeur BLACK HAWK, capitaine Hoffman, partira du chemin à coulisses, les lundis, mardis, mercredis et vendredis de chaque semaine, à midi, et reviendra les jours suivants, c'est-à-dire qu'il partira de Covington par la voie de Madisonville les mardis, jeudis et samedis à 6 heures du matin. Pour plus amples détails adressez-vous au capitaine à bord, ou à DAGLEY & MERRITT, No. 27, rue du Camp.

10 juin— WM. BAGLEY, président.

DIRECTEMENT POUR MADISONVILLE.

Le bateau à vapeur BLACK HAWK, capitaine Hoffman, partira du chemin à coulisse tous les dimanches jusqu'à nouvel ordre, à 8 heures et demie du matin, et reviendra le même jour, il partira de Madisonville à 4 heures de l'après-midi. Les passagers qui voudraient traverser le lac, auront à se rendre au chemin à coulisse, par les chars de 8 heures; adressez-vous au capitaine à bord, ou à BAGLEY & MERRITT, No. 27, rue du Camp.

10 juin—

POUR MADISONVILLE, FONTAINEBLEAU ET MANDEVILLE.

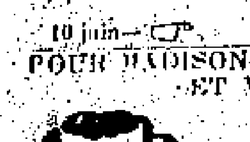

Le bateau-à-vapeur BLACK HAWK commencera ses voyages de Madisonville, Fontainebleau et Mandeville, le Dimanche, 12 avril, et continuera tous les Dimanches, pendant toute la saison; il partira du chemin à-coulisses à 8 heures et demie du matin, et repartira de Madisonville à 2 heures et demie, il s'arrêtera aux endroits sus-nommés.

Les passagers voudront bien se rendre au lac par le char de 8 heures, le bâteau devant partir immédiatement après qu'il sera arrivé. Pour plus amples renseignements s'adresser à WELLS & BAGLEY, Rue du Camp no. 27.

10 avril—

POUR PASCAGOULA.

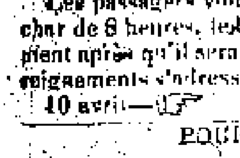

Le bateau à vapeur WABASH, capitaine Walker, partira pour le port ci-dessus, touchant aux Baies de St. Louis, de Béloxi, et à tous les débarquements intermédiaires, et quittera le chemin à coulisses tous les mercredis matin à 9 heures, et les samedis, à 4 heures de l'après-midi; il reviendra tous les lundis et jeudis au soir. Pour fret ou passage, ayant de bons aménagements, s'adresser à bord, ou à J. B. BYRNE.

6 août—6m

POUR OMOA.

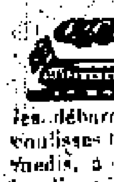

La fine voilière goëlette ECLIPSE, capitaine [...], partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à J. LE BLANC, No. 103, rue Royale.

[...] août

[...]R.

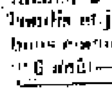

[...] goëlette pour apporter une cargaison des [...] Attakapas à la Nouvelle-Orléans. S'adresser à DUCROS & MORPHY.

[...] août

POUR MARSEILLE.

Le brick fin voilier, VICTOR, capitaine Cordonnier, ayant une partie de sa cargaison engagée. Pour fret ou passage, s'adresser à JULES LEBLANC, 103, rue Royale.

30 juillet

A FRETER.

La navire danois INGEBORG, capitaine Ronne, est offert à fréter pour un port quelconque en Europe. Il sera prêt à prendre charge sous peu de jours.

Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis la rue Toulouse, ou à CARRIERE & BORDUZAT, rue St. Louis, No. 11.

15 juil.

A LOUER.

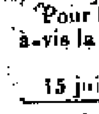

LA MAISON et ses dépendances située de l'autre bord du fleuve, vis-à-vis la ville, occupée tout dernièrement par M. Byrne constructeur, et appartenant à madame Vve. Duvergé. On louera au mois ou à l'année, et on fera même un bail de plusieurs, si le locataire convient.

S'adresser à Madame Duvergé, à sa maison de campagne, un mille plus bas. 25 a[oût]—4

PAROISSE JEFFERSON.

COUR DES PREUVES—Lundi, le 8 septembre prochain, à 10 heures du matin, en vertu d'un ordre de ladite Cour des Preuves, je vendrai aux enchères publiques, en mon office, dans la ville de Lafayette, les objets mobiliers, composant la succession de Charles Cleeve, décédé.

Conditions: Comptant.

29 août F. DUGUE. juge

PAROISSE DE JEFFERSON.

COUR DES PREUVES—Attendu que Walter Perry a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession vacante de feu William Jones décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

29 août F. DUGUE, juge

AVIS AUX ENTREPRENEURS—Le jury de police de la paroisse de Jefferson ayant l'intention de faire bâtir une geôle dont le prix ne devra pas excéder $2500, les entrepreneurs à qui il pourrait convenir de construire la dite geole, sont invités à en présenter un plan & garantif et estimatif au bureau du juge de paroisse de la paroisse, sous le plus bref délai.

22 août F. DUGUE, juge

Succession de Pierre Romain.

PAROISSE D'ORLEANS.—*Cour des Preuves*—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Gabriel Nicolas Allard, exécuteur testamentaire, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte, et le dit curateur déchargé de ses fonctions et de toute responsabilité.

Par ordre de la cour,

27 août W. F. C. DUPLESSIS, register

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Attendu que Emile Johns a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Orlando C. Downs, décédé ab intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la cour,

27 août W. F. C DUPLESSIS, rég.

PAROISSE D'ORLEANS.

COUR DES PREUVES.—Attendu que F. O. P. Ducongé a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Marie M. Ducongé, décédé ab intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

25 août W. F. C. DUPLESSIS, Rég.

PAROISSE D'ORLEANS.—*Cour des Preuves*—Attendu que Joseph Devron a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir les lettres de Curatelle à la succession vacante de feu Victor Soubiran, décédé intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,

25 août W. F. C. DUPLESSIS, Rég.

100 CAISSES vieux Vin de St. Julien; 20 caisses do. do Hochheimer; 20 caisses do do Geisenheimer; 40 do. do. Hermitage blanc; 10 barriques vieux Vin de St. Julien; 25 Chapeaux castor et de soie; 3 do. Parasol, et Parapluies; 1 do. Chapeaux de paille pour hommes, à vendre chez CAZEAUX & BIJOTAT, rue Royale, No. 103.

10 juin

TRAITES sur New-York à vue, à courte vue, et à terme, à vendre par J. D. BEERS, J. K. St. JOHN & Co., No. 60, rue de Chartres.

27 août

AVIS AU PUBLIC.

LE soussigné informe le public, qu'à partir de cette date la société existant sous la raison de Victor de la Cova et son frère est dissoute d'un consentement mutuel: Victor de la Cova est seule chargé de la liquidation finale de ladite société. V. DE LA COVA, M. DE LA COVA.

23 août—6

VENTE PUBLIQUE.

LE soussigné offre à vendre chez lui, sur l'habitation de M. Alexandre Chapdu, dans la paroisse St. Jacques, près du Couvent des Dames du Sacré Cœur, 42 ESCLAVES, hommes et femmes, parmi lesquels se trouvent, un bon tailleur, deux forgerons, deux tonneliers, un cocher et trois bonnes couturières, blanchisseuses, repasseuses et plisseuses.

Une très bonne Barouche, convenable à une famille; un Carrosse; une Charette du Nord, une paire de Chevaux de voiture, un cheval de charrette, et divers autres objets appartenant à son établissement.

Les Esclaves sont tous acclimatés, étant dans le pays depuis longtems.

Dans le cas où les dits esclaves et les autres objets ne seraient pas vendus à l'amiable d'ici au 22 du mois de septembre prochain, ils le seront le dit jour, en vente publique, au dit lieu, à 9 heures du matin, par le juge de la paroisse St. Jacques, payables moitié en mars 1835 et moitié en mars 1836. La forme des billets et les autres conditions seront connues au moment de la vente: Et les actes de vente seront passés pardevant J. P. V. Dauphin, notaire public de la paroisse St. Jacques, aux frais des acquéreurs. A la paroisse St. Jacques, le 23 août 1834.

27 août—3 JULES BALLOC.

LES soussignés ont en magasin, et offrent en vente, les articles suivants:

421 barriques Vin rouge diverses qualités supérieures;
13 demi pipes vieux Cognac;
24 tierçons vieux Sauterne 1ère. qualité.
15 tierçons Vin blanc de Graves, 1ère. qualité;
131 caisses vieux margaux de 24 petites bouteilles;
14 caisses vieux Sauterne de 1820.
220 caisses Vin Pauillac qualité supérieure;
93 caisses Vin St. Estèphe Médoc;
74 paniers d'Anizette;
1 caisses Poignes;
30 caisses Encriers en liège.

27 août J. B. & F. LABATUT.

80 BOUCAUTS DE SUCRE du pays, tout ce que qu'on peut désirer de plus blanc et de plus beau, à vendre au magasin d'Antoine Michoud, rue de la Levée, encoignure de la rue des Ursulines.

6 août—

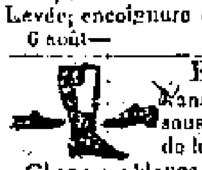

EN débarquement du navire Arkansas, de New-York, et à vendre par les soussignés, en gros et détail: Chapeaux de loutre, pour hommes, imitation do.

Chapeaux blancs et noirs de castor, do. noirs, fins;
Chapeaux en soie, de Simm;
Souliers pour femmes, pantoufles do.
Souliers peau de daim, français;
Souliers pour hommes, peau de veau;
Escarpins do. pantoufles en peaux de veaux-marins.

Wm. HOLMES & Co,

A l'enseigne des deux Bottes d'or, Nos. 93 et 78, rue de la Levée. 13 août

LES personnes à qui doit la succession de feu Joseph Pervis, sont priées de présenter leurs réclamations en due forme au soussigné, et celles qui doivent son également priées de venir régler. JEAN CHAIGNEAU,

Légataire universel et exécuteur testamentaire.

22 août—3,2ps

AVIS—Tous ceux qui ont des réclamations à faire à la succession de feu Salomon Sarcerdotte, sont priés de les faire dans le plus bref délai entre les mains de M. Soulé, avocat de la dite succession, à son office rue St. Louis. Par procuration,

22 août—3 ANT. JONAU.

LE soussigné vient de recevoir par le Mozart, du Hâvre, un assortiment de verreries qu'il offre à vendre en gros et en détail, Tableaux et Gravûres. Aussi: Racahout, Eau de Seltz et Remède du Dr. Leroy.

VALSIN VIGNAUD, rue Condé, No. 59.

27 août

CIGARRES DE LA HAVANE—50,000 cigarres de tabac de la Havane, d'une qualité supérieure, et une boite contenant 105,000 cigarres de papier en débarquement du brick Volta, à vendre par WM. G. HEWES, No. 66, rue du Camp.

11 août

A VENDRE—300 sacs café vert, 1ère. qualité; 500 caisses Vin de Bordeaux, ayant droit au drawback, 350,000 cigarres de différentes grandeurs, et qualités, ayant droit au drawback, dernièrement reçus par le brick Abencerrage. GARCIA, PUYO & Co, rue St. Louis, No. 34.

8 août

INSTITUTIONS POUR LES DEUX SEXES DANS LA VILLE DE BATON-ROUGE.

PENSION DE DEMOISELLES.

DIRIGEE par Mad. & Mlle. GRANET. (Pour le moment dans la maison de M. Ph. Yicky, vis-à-vis celle de M. Morgan.)

Pensionnaires y compris le piano, la guitarre ou le dessin,	$250	par an.
Do. sans musique ni dessin,	200	do.
Demi-pensionnaires, musique ou dessin,	200	do.
Do. sans musique ni dessin,	150	do.
Externes, musique ou dessin,	144	do.
Do. sans musique ou dessin,	84	do.
Elèves n'apprenant que la musique,	84	do.
Blanchissage [pour les pensionnaires]	30	do.

Le tout payable par quartier et toujours d'avance.

L'éducation, pour les demoiselles, comprend toutes les branches de Littérature anglaise et française, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, la couture, la broderie, &c.

M. GRANET se charge de la première classe de français.

COLLEGE dirigé par M. GRANET, Docteur ès Lettres, auteur de plusieurs ouvrages sur l'Education, et ex-proviseur du collége Jefferson. [Pour le moment dans la maison de M. Michel.]

Pensionnaires,	$200	par an
Demi-pensionnaires,	150	do.
Externes, [y compris les classiques]	100	do.
Do. [sans les classiques]	60	do.
Blanchissage [pour les pensionnaires]	20	do.

Le tout payable par trimestre et d'avance.

L'éducation dans le collége, est portée tout aussi loin que dans tout autre établissement de ce genre, et se compose du latin, du grec, du français; de l'anglais, de la versification, de l'arithmétique et des mathématiques, de la géographie, de l'histoire, de l'écriture, &c.

Conditions communes aux deux Etablissements.

Les pensions fournissent aux élèves les plumes, le papier et l'encre. Les livres, les ardoises, ainsi que la langue Espagnole, les frais de maladie, et les arts d'agrément sont à la charge des parens qui sont libres de choisir leurs médecins.

Un quartier commencé est censé fini et se paie en entier.—Les absences ne donnent droit à aucune déduction, à moins qu'elles ne soient occasionnées par une maladie et qu'elles ne durent plus d'un mois.

Chaque pensionnaire doit apporter, un bois de lit de 28 pouces de large, 2 matelats, 2 moustiquaires, 1 traversin ou oreiller, 2 couvertures, 1 courtepointe blanche, 3 prs. de draps, 2 taies-d'oreiller, 6 serviettes ou essuie-mains; 1 cuillère d'argent, 1 couteau et 1 fourchette d'acier, 1 gobelet et un trousseau suffisant. Chaque article doit être marqué du nom de l'élève, et d'une manière bien distincte.

A la sortie d'un élève, les draps et les serviettes restent à l'institution pour le service de l'infirmerie.

Deux sœurs ou deux frères pourront coucher dans le même lit. 27 mars

DOYLE & MAY, PEINTRES.

ONT l'honneur d'informer leurs amis et le public, qu'ils ont transféré leur établissement du No. 77, au No. 45, de la rue de la Douane, tout près de la rue de Chartres, où ils continueront à exécuter tous les ouvrages de leur profession, et ils espèrent par la prompte exécution des demandes qui leur seront faites, et leurs prix modérés, mériter la continuation de l'encouragement du public.

Ils exécutent parfaitement les bois et les marbres ci-après nommés:

BOIS.	MARBRES.
Acajou, Chêne de toutes qualités,	Egyptien noir, &c.
Erable, œil d'oiseau,	Gialla et antique.
Bois de satin,	Oriental ou vert antique.
Racine d'érable,	Jaspé.
Bois noirs,	Granite de Darby et du Potomac.
Rose, &c.	Marbre blanc italien,
Ebène,	de Sienne & Brocatella.
Ormeau,	Gris américain, &c.

On peut en voir des échantillons à leur établissement où se trouvent toujours à vendre, de l'huile, des vitres, de vernis, &c. 21 mars.

LE DR. J. P. C. MAHON, ayant donné sa démission dans l'armée des Etats-Unis, offre ses services qu'il peut rendre dans sa profession aux habitans et aux citoyens de la Nouvelle-Orléans et de son voisinage. Son bureau est à l'encoignure des rues Royale et de la Douane, au-dessus de la pharmacie de M. Drouillard. 21 mai—3m.

LISTONS—Rubans de satin et sergés, en débarquement du navire Mozart et à vendre chez JULES LE BLANC, rue Royale, No. 103.

25 août

GRAINES DE JARDINAGE FRAICHE

Au magasin de Graines de Jardinage de

De la Récolte de 1834.

WILLIAM SMITH,

Rue de la Douane, No. 85.

LE soussigné a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il vient de recevoir de New-York, par le navire paquebot Arkansas, son premier approvisionnement de Graines de Jardinage, de la récolte de cette année (1834), qu'il est maintenant prêt à livrer à messieurs les habitants et à ses pratiques, soit en gros et en détail.

Les articles qu'il vient de recevoir consistant principalement en graines de betteraves, choux, carrottes, radis, brocoli, céleri, poireaux, laitues, oignons persil, pois, épinards, salsifis, et navets. S'adresser comme de coutume à Wm. SMITH.

25 août

Tabac à priser de Lorillard, à New-York.

LE soussigné a reçu et offre à vendre, par bouteilles, un assortiment de Tabac rapé gros et fin, do. à la rose, do. Macuba, qui a été préparé expressément d'après ses ordres, en bouteilles d'une livre et d'une demi-livre, et qui débarque du navire Arkansas.

Wm. SMITH,

Au magasin de Graines, 85, rue de la Douane. 25 août

Conserves et Gelées du Nord.

LE soussigné a reçu par le navire Ann & Leah, de Philadelphie, son premier envoi de fruits confits et de gelées du nord, de l'année 1834, bien conditionnés, d'après ses ordres, en paubans de 2 et 1 livre chaque, proprement étiquetés.

L'assortiment consiste en fraises entières et en gelée; cerise, do. gelée de groseille, très-belle, et quelques douzaines de sirops de fraise et de framboise, pour les endroits où l'on vend du soda, ou pour l'usage des familles.

WM. SMITH,

magasin de graines No. 85, rue de la Douane.

N. B. Il attend un plus bel assortiment de Philadelphie par le navire Archer. 25 août

LES soussignés ont reçu et offrent en vente, cinquante paniers de Bourgogne mousseux, (Romanée.)

100 paniers de Vin de Champagne;
10 paniers de Chambertin;
20 tonneaux de Vin de Bordeaux;
100 barillets d'Eau de Vie de Catalogne;
2 pipes d'Eau de Vie de Cognac.
4 demi pipes do. do.
300 paniers d'Huile d'Olive;
200 sacs de Café;
15 balles de Couverture;
8 balles d'Amandes;
1 balle de Toile à chemise française;
10 tonneaux pierres à fusil;
11 caisses contenant chacune 50 bouteilles de véritable Absynthe;
13 caisses, chacune de cinquante bouteilles de Kirchwasser;
Vin de Madère d'une qualité supérieure, par demi-pipes, quarts de pipes et huitièmes de pipes;
Vin de Madère en caisses de trois douzaines chacune;
Rum du pays, et assortiment complet de Verrerie de Baltimore.

25 août A. QUERTIER & BOUTIN.

MAISON DE CAMPAGNE A LOUER.

A la Baie de Pascagoula.

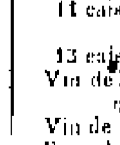

ON offre de louer pour l'été, une MAISON de campagne située sur la rive Est Pascagoula, à un mille de la mer. La situation agréable et salubre du lieu, la brise continuelle de mer, l'avantage des bains, le poisson et les huitres en abondance, la communication facile avec la Nouvelle-Orléans et la Mobile, réunissent tous les avantages que l'on peut désirer pour rendre cette résidence agréable. La colline riveraine, sur laquelle est située cette demeure est élevée de 18 pieds au-dessus des plus hautes marées; et donne une vue très étendue sur la baie.

Le bateau à vapeur Wabash fait régulièrement les voyages de la Nouvelle-Orléans à Pascagoula.

Pour plus amples informations, s'adresser en ville, à la Bourse, à J. DUFOUR. 20 juin

HOTEL DE LA PASSE A CHRISTIAN.

LE soussigné apprend à ses amis et au public, que son établissement fait des progrès rapides et sera prêt à recevoir les étrangers qui le visiteront, le 15 juin prochain, à laquelle époque il pourra prendre de trente à quarante pensionnaires, et vers le 1er de juillet prochain, que son grand édifice sera achevé, il en recevra de cent à cent vingt.

Nous n'avons rien à dire à ceux qui connaissent la superbe situation de cet établissement, mais le soussigné croit qu'il est utile au public d'en faire connaître les divers avantages.

La passe Christian est située à environ 17 lieues de la Nouvelle-Orléans, sur le lac Borgne, à peu près vis-à-vis la baie St. Louis, sur le bord de la mer. La terre s'y élève de 12 à 15 pieds au dessus de la marque de l'eau haute, à quoi si vous ajoutez l'excellent air que vous y respirez, vous trouvez un des lieux les plus sains du monde. En effet la situation singulière de ce local semble en exclure toutes les maladies épidémiques. Vous y avez du poisson de toutes les espèces, du gibier en abondance, et à un quart de mille du rivage un immense banc d'huitres d'où le soussigné prétend bien retirer ce qu'il lui en faudra pour sa provision.

Le soussigné prendra garde que ses provisions, vins et liqueurs y soient de la meilleure qualité, et il ne négligera rien de ce qui pourra contribuer aux agréments et aux plaisirs de ceux qui l'honoreront de leur patronage. Dans cette vue il a fait bâtir deux maisons; il s'est procuré des bateaux qui vont à la voile, des pirogues, des chevaux, une seine, des marmites de fonte. On y trouvera aussi un forte piano, à l'usage des dames.

On peut procurer aux familles qui le désireraient des appartemens dans des bâtimens séparés.

Les termes seront modérés.

Les bateaux qui portent la malle en allant à la Mobile et en revenant, s'arrêtent tous les jours à la passe pour y faire du bois.

Il y a en outre trois autres bateaux qui voyageront tout l'été, de sorte que l'on aura une communication journalière et non-interrompue avec la ville; le tems pour traverser ne prenant pas plus de six à sept heures.

Les bateaux de la malle partiront du chemin à coulisses tous les jours à 2 heures et débarqueront les passagers sur notre établissement, où je construits dans ce moment un quai très étendu.

23 mai—5m GEORGE LEVY.

LES soussignés ont en magasin, et offrent en vente à des conditions raisonnables:

400 barillets d'Eau de vie Espagnole;
50 quarts de tonneaux de Vin sec de Malaga;
50 barillets do. do. do.
50 do. de Vin doux, do.
200,000 Cigarres de la Havane dont quelques une sont d'une qualité très supérieure; importés directement et ayant droit au débenture;
105,000 Cigarres de papier;
3 pipes de Genièvre de Hollande;
2 pipes de Rum de Jamaique;
3 pipes d'Eau de vie d'Otard,
5 pipes et demie do. de Cognac;
7 do. de Genièvre américain,
12 barils do. do.
4 Moulin à coton de la fabrique de Bates, Hyde & co;
40 ballots de Toile à voile de Russie;
10 balles de Nattes;
60 boites de thé, poudre à canon; 42 do. Rabots;
125 do. de Cierges de différentes couleurs.

Wm. G. HEWES & Co.

18 août No. 66, rue du Camp.

LAFAYETTTE PORTER-HOUSE.

Rue Bienville, No. 21.

JOHN & W. WEBB, tiennent constamment à leur établissement un assortiment de Bière, petite bière et cidre de New-York de première qualité, qu'ils offrent à bon marché.

300 grosses bouteilles à bière et une grande quantité d'excellents bouchons, à vendre à bon marché. 8 août

OLD PENNSYLVANIA PORTER-HOUSE.

No. 12, rue Dumaine, entre Levée et Condé.

N. BAGNAL tient constamment à son établissement un assortiment de Bière, petite Bière et Cidre de New-York de première qualité, qu'il offre à vendre à bon marché.

Bouteilles à bière et une grande quantité d'excellents bouchons à vendre à bon marché. 23 juin—

LE soussigné vient de recevoir par le navire Chester, de Philadelphie, et par l'Alcion, et plusieurs autres navires, des médicaments qu'il offre à vendre en gros et en détail à des prix modérés.

Il a aussi une grande quantité de Sangsues de première qualité, qu'il vend à trois picaillons la pièce. On trouvera également des instruments de Chirurgie, clarificateurs, ventouses, instruments pour les dentistes, coffres de médecine, portatifs; et toute espèce de médicament, soit simple ou composé. D. MORALES, pharmacien,

22 juil encoig. Condé et St. Philippe.

LE soussigné reçoit à présent de New-York, quelques boites de Marchandises de goût:

Une boite de Parapluies;
Une do. de Fleurs de goût;
Une do. de Drap tissu avec de l'herbe;
Une do. de Rubans assortis;
Quelques boites de Mousselines françaises;

Aussi: Une boite de bas de soie blancs et noirs simples et brodés; deux boites d'habillements de goût, pour le marché mexicain. A G COCHRANE,

17 juil rue de Chartres, No. 43

VENTES A L'ENCAN.

PAR HEWLETT & BRIGHT.

Succession de John C. Wallace.

PAR ordre de l'Honorable Cour des Preuves, en et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, en date du 18 novembre 1833, il sera vendu à l'encan, le 3, septembre 1834, à midi, à la Bourse de Hewlett, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, l'esclave Douglass, nègre appartenant à la succession de John C. Wallace. Conditions à 4 mois de crédit, en un billet endossé et hypothèque.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur. 4 août

PAR TRICOU & CANONGE.

IL sera vendu le samedi 20 Septembre prochain, à midi à la Bourse Hewlett, d'ordre des commissaires des biens d'Antoine Foucher jr. Un superbe Terrain situé rue Dumaine, entre Condé et Royale, mesurant 60 pieds et demie français face à la dite rue, dont 31 pieds ont 60 pieds de profondeur, et les 45 1-2 restant, 121 pds de profondeur, de plus les édifices qui sont dessus consistant en une maison construite dans le milieu du terrain, maçonnée entre poteaux, composée de 4 chambres avec galerie devant et derrière de la dite maison, composée de 3 chambres avec galerie, cour, puits en briques, latrines, et de plus un jardin et un verger sur la façade du dit terrain.

Conditions: 6, 12, 18 et 24 mois, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé par devant Jules Mossy, not pub, aux frais de l'acquéreur. 20 août

Evans Rogers vs. Madame Aimée Gotchalk.

COUR DU PREMIER DISTRICT JUDICIAIRE—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable Cour du Premier District Judiciaire, j'exposerai en vente publique le 29 août prochain, à la Bourse de Lafayette, à midi, les propriétés suivantes:

Sept LOTS situés dans le faubourg Livaudais, et désignés sur un plan fait par Benjamin Buisson, arpenteur de la paroisse Jefferson, daté 5 mars 1832, comme les lots A L et A M, et comme les lots Nos. 6, 13, 15, 16 et 17, dans l'ilet No. 6, lesdits lots A L et A M sont adjoins et forment l'encoignure de la Levée et de la rue Sixième, et ayant chacun, 61 pieds, 1 pouce de face, sur la rue de la Levée, 60 pieds de face sur le Mississipi, et une profondeur de 215 pieds, faisant face à la rue Sixième, aussi le droit de batture y appartenant. Ledit lot No. 6, a 48 pds. de face sur la rue Sixième, et 125 pieds de profondeur, et lesdits lots Nos. 14, 15, 16 et 17, sont adjacens, et ont chacun 61 pieds, 1 pouce de face sur la rue de la Levée, le lot No. 14, a une profondeur de 129 pieds 2 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No. 13, et 128 pieds 4 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No. 15; le lot No. 15, a une profondeur de 128 pieds 4 pouces sur la ligne qui le sépare du No. 14, et 17 pieds 6 pouces sur la ligne qui le sépare du No. 16. Le No. 16 a une profondeur de 11 pieds 6 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No. 15, et de 105 pieds 8 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No. 16. Le No. 17 a une profondeur de 106 pieds 8 pouces sur la ligne qui le sépare du No. 16 et de 95 pieds 10 pouces faisant face à la rue Septième, tous mesure américaine, saisis dans le procès ci-dessus.

Conditions: comptant.

Paroisse Jefferson, 26 juillet 1834.

1 août J. CHARBONNET, shériff

Evans Rogers contre Madame Adèle Lambert, Tuteur de Harty.

EN vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par l'hon. Cour du 1er. District Judiciaire, j'exposerai en vente publique, le 20 septembre prochain, à midi, à la Bourse Lafayette, la propriété suivante, savoir: Tout l'ilet de terre situé au faubourg Livaudais, qui a été désigné sur le plan dressé par B. Buisson, arpenteur pour la paroisse Jefferson, daté 5 mars 1832, et déposé au bureau de G R Stringer, dernièrement notaire public dans la ville de la Nouvelle-Orléans, comme le No. 61, compris entre les rues Sixième et Septième, et celles du Chêne Vert et des Magasins, mesurant 316 pieds sur la rue Sixième, 315 pieds de face sur la rue Septième, 250 pieds de face sur la rue du Chêne vert, 250 pieds sur la rue des Magasins, le tout mesure américaine.

Conditions: $478 comptant, avec intérêt depuis le 15 mars 1834, jusqu'au jour du paiement; $478 le 12 mars 1835, en fournissant une obligation endossée à satisfaction, et $478 le 12 mars 1836, en fournissant pareillement une obligation endossée à satisfaction.

Paroisse Jefferson, ville de Lafayette, 18 août 1834.

25 août J. CHARBONNET, shériff

James Gillies vs. Timothy Dow.

EN vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable Cour du Premier District Judiciaire, j'exposerai en vente publique, le 24 septembre prochain, à midi et demi, à la Bourse de Lafayette, la propriété suivante, savoir: Tout le lot de terre situé dans le faubourg Lavaudais, désigné dans le plan dudit faubourg, comme le lot A V formant l'encoignure de la rue de la Levée et de la rue Huitième, ayant 31 pieds 1 pouce de face sur la rue de la Levée, et 50 pieds de face sur le Mississipi, sur une profondeur de 180 pieds faisant face à la rue Huitième, et de 175 pieds 6 pouces, faisant face à la ligne qui sépare ledit lot du lot A X, mesure américaine; aussi bien que les droits de batture qui appartiennent audit lot.

Les conditions sont $700 en payant l'intérêt légal depuis le 15 mars 1834, jusqu'au jour du paiement, $700 payables le 15 mars 1835, et $701 le 15 mars 1836, en fournissant de bons billets endossés.

Paroisse de Jefferson, ville de Lafayette, 19 août 1834.

23 août J. CHARBONNET, shériff

Lucien Guillaume [...] vs. les héritiers de [...] Louis.

COUR DE DISTRICT.—Vente par le shériff—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable cour du premier district judiciaire, j'exposerai en vente publique, le 24 septembre prochain, à midi, à la Bourse Lafayette, les propriétés ci-dessous: Cinq lots de terre situés dans le faubourg des Religieuses, dans l'ilet formé par le chemin Ste Marie, la rue St Armand, le chemin Ste Marie, et la rue Religieuses. Les dits lots sont désignés sous les numéros 6, 7, 13, 14 et 15, dans l'ilet No 8 B, conformément au plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, en date du 23 mai 1829, et déposé en l'étude de Th Seghers, notaire public.

Le lot No. 6, mesurant [...] pieds [...] pouces de face sur le chemin Ste Marie, sur cent vingt pieds de profondeur.

Le lot No 7 mesurant [...] pieds de face sur le chemin Ste Marie, sur [...] cent vingt pieds.

Le lot No 13 mesurant [...] pieds de face sur le chemin Ste Marie, sur une profondeur de 120 pieds.

Le lot No 14 mesurant cinquante pieds de face sur le chemin Ste Marie, sur une profondeur de 120 pieds.

Le lot No 15 mesurant [...] pieds de face sur le chemin Ste Marie, sur une profondeur de 120 pieds.

Conditions: $2240 avec intérêt de dix pour cent du 22 janvier 1834, jusqu'au paiement final, et le reste du prix des terrains, payable le 26 février 1835, [...] 3me. billet, avec satisfaction intérêt et hypothèque.

Paroisse Jefferson, ville de Lafayette.

20 août JACQUES CHARBONNET, shériff

AVIS.

M. BREHIER, *Pharmacien*, prévient le public et ses amis en particulier, qu'il vient d'établir une pharmacie à l'encoignure des rues du Quartier et des Remparts.

On trouvera dans son établissement tous les objets qui concernent la pharmacie, tels que, Produits Chimiques et la Droguerie en gros et en détail.

Les prescriptions de Messieurs les médecins y seront exécutées avec soin et précision, et transportées, chaque jour avec exactitude au domicile des personnes qui ne sont pas en situation de faire elles mêmes les tisanes et autres &c.

Il fera tous les ses efforts pour satisfaire aux diverses demandes qui pourraient lui être faites par messieurs les habitants et leur accordera toutes les facilités pour le paiement.

Il tient aussi des sangsues de choix, des instruments de Chirurgie, les fournitures pour les dentistes &c. et toutes sortes de médicaments patentés de divers pays.

Il ne négligera rien pour mériter la confiance des personnes qui voudront bien s'adresser à lui; et prie celles qui le connaissent de vouloir bien la lui continuer. 31 mars—

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE soussigné a transféré ses loteries de goût, du No 18, rue du Camp, au No. 43, rue de Chartres, où en addition à son magasin, il vient de recevoir par le navires paquebot Huntsville, 17 caisses de marchandises riches, comprenant en partie les articles suivants, savoir:

3 caisses de Mousselines imprimées, d'un nouveau goût;
1 caisse d'échantillons de foulard, imprimés dans le goût le plus riche;
1 do. de ginghams français de 1ère. qualité;
1 do. de ridicules en grains de collier, de boucles à la mode et de chaines de sûreté;
1 caisse d'éventails en plumes, et en feuille de palmier, d'une qualité supérieure;
1 do. de riches collets en dentelle, de bonnets, et de pellerines;
3 do. de bas simples de coton, et de bas brodés;
1 do. de bas de soie blancs et noirs;
1 do. de courte pointes de Marseille de 8-4 à 15,
1 do. de moustiquaires et de mousseline pour draperie;
1 do. de marchandises de goût assorties; de mouchoirs et d'écharpes, enrichis dans le goût le plus nouveau; de ridicules, de différens genre; des voiles de dentelle noire, des rubans à ceinture, de rubans de gaze de goût.

Tout ce qui est ci-dessus est offert en vente par caisse, par pièce ou par yard, par

26 juin A. G. COCHRANE, No. 43, rue de Chartres

POMMES SECHES—75 barils de Pommes sèches, reçus et à vendre par GRAIN MIGNON,

VENTES A L'ENCAN.

PAR FERNANDEZ & WHITING.

LUNDI, 15 septembre, il sera vendu à 4 heures après midi, à l'encoignure des rues du Quartier et de Bourbon, le fonds d'un magasin de comestibles, bien assortis, consistant en liqueurs, vin, café, thé, &c. 20 août

PAR TRICOU & CANONGE.

IL sera vendu le lundi, 15 septembre prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett,

Louise, négresse âgée de 22 à 23 ans, domestique de maison, bon sujet, garantie des vices et maladies prévues par la loi, avec son enfant âgé de 18 mois.

Reqnine, négresse âgée de 45 ans, elle dit qu'elle tombe du haut mal; avec son enfant Augustine, âgé de 10 ans.

Betsy, mulâtresse âgée d'environ 22 ans, bonne blanchisseuse et un peu cuisinière, excellent sujet, garantie des vices et maladies par la loi.

Conditions: comptant.

Les actes de vente pardevant Félix de Armas, notaire public. 29 août

TERRAINS A LEWISBURG.

PAR HEWLETT & BRIGHT.

IL sera vendu, le lundi, 29 septembre 1834, à midi, à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, 22 Lots de Terre, situés à Lewisburg, numérotés 58, 59, 38, 61, 65, 5, 23, 53, 17, 8, 13, 39, 6, 9, 43, 24, 4, 37, 44, 45, 46 et 7—qui ont été vendus à des personnes qui n'ont pas rempli les conditions de la vente précédente, faite le 22 mars dernier; ces lots de terre sont vendus à leur folle enchère.

Conditions: Un tiers payable le 22 mars 1835, le reste par sommes égales, à 1 et 2 ans de date, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés pardevant Mr. W. Christy, not. pub., aux frais des acquéreurs. 22 août

PAR H. J. DOMINGON.

EN vertu d'un ordre de la Cour de Paroisse, pour la paroisse et ville de la Nelle. Orléans, en date du 9 août 1834, il sera vendu samedi 27 septembre prochain à midi, sur la levée en face la rue Conti, et le lundi 29 du même mois, à midi, à la Bourse de Hewlett, les propriétés suivantes, abandonnées par Pierre Auvray à ses créanciers, savoir:

Le 27, plusieurs chevaux et mulets, charrettes, tombereaux et drays. Conditions: toutes sommes au-dessous de $100, comptant, et au-dessus, à 60 jours en billets à satisfaction des syndics.

Le 29, à la Bourse, les propriétés suivantes:

1° Une négresse, nommée Clarisse, un peu cuisinière. Un nègre nommé Jacob, bon charretier. Un nègre nommé Ignace, bon charretier. 2° Un tiers indivis de 10 lots de terre formant ensemble environ la moitié d'un ilet situés façade au quai des Dryades, faubourg des Religieuses, désignés par les Nos 1 à 10 de l'ilet No 6, d'après un plan de l'arpenteur général, en date du 7 Février 1832 lequel plan est déposé en l'étude de Mr Lewis, notaire.

3o. Un lot de terre de forme irrégulière, situé même faubourg Ste Marie, d'après le susdit plan désigné par le No 2, dans l'ilet No 2.

Conditions: Les esclaves à 6 et 12 mois de terme, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les terrains moitié comptant, un quart le 20 février 1835, et le dernier quart le 20 février 1836.

Les actes de vente chez Félix Grima, aux frais des acquéreurs. 27 août

PAR FERNANDEZ & WHITING.

(*Propriétés de Valcour.*)

SAMEDI, 20 septembre prochain, en vertu d'un ordre de la Cour de Paroisse, daté le 9 août 1834, et sous la direction de Messieurs Allan & Jacobs, syndics de leur faillite, il sera vendu pour le bénéfice de leurs créanciers à la Bourse Hewlett, le samedi 20 Septembre prochain, à midi. Les propriétés suivantes de valeur, situées rue du Camp, entre les rues Girod et Julia, et désignées par le terrain No 11, mesurant 31 pieds 10 pouces face à la rue du Camp, sur 170 pieds 6 pouces de profondeur.

Aussi, une grande maison à deux étages, sur le terrain ci-dessus mentionné, en briques, récemment construite et faite des meilleurs matériaux, nouvellement bâtie dans un goût moderne, avec des portes à coulisse, et très convenable pour une grande famille. La cuisine est aussi en briques, à deux étages, contenant six chambres très bien finies, avec des cheminées; sur le derrière du terrain il y a un grand magasin d'entrepôt, une écurie en briques, et remise, chambre à laver &c.

Conditions de la vente: L'acquéreur devra se mettre en lieu et place des vendeurs pour quatre billets à ordre, tous datés du premier de Novembre 1833, dont trois, de la somme de trois cent cinquante piastres chaque, à un, deux, et trois ans, et l'autre de quatre mille deux cent cinquante piastres à quatre ans de la dite date, tous sans aucun intérêt. L'acte de vente sera passé à l'étude de Mr. Jules Mossy, not. pub. aux frais de l'acquéreur.

22 août

PAR TRICOU & CANONGE.

IL sera vendu lundi, 15 Septembre prochain, à midi à la Bourse Hewlett.

1° Théodore, créole, âgé de 50 ans, tonnelier, jardinier, cocher et [...] 2° Louis, créole, âgé de 56 ans, charretier et [...] 3° Bastien, créole, âgé [...] ans, charretier, cocher et domestique de maison, 4° [...] créole, âgé [...] ans, cocher, charretier propre à tout. 5° [...] ans, charretier propre à [...] 6° [...] âgé 26 ans, cocher, domestique [...] 7° [...] américain, âgé de 23 ans, [...] 8° Frédérick, américain [...] 9° [...] mulâtre créole, âgé de 17 ans, [...] domestique de maison; 10° Manuel, créole, âgé de [...] 11° Abraham, américain [...] charretier, jardinier, 12° [...] âgée de 21 ans, charretier et nègre de [...] 13° [...] âgée de 21 ans, fine blanchisseuse [...] couturière et bonne domestique [...] 14° Diana, âgée de 23 ans, [...] 15° [...] âgée de 18 ans, [...] âgée [...] ans, [...] et blanchisseuse [...] Angela, âgée de 3 ans et un nègre de 14 mois.

Conditions: moitié en Mars 1835, et l'autre moitié en Mars 1836, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés pardevant O de Armas, not. pub. aux frais des acquéreurs. 26 août

PAR Jos. LE CARPENTIER.

IL sera vendu le jeudi, 4 septembre 1834, à midi précis, à la Bourse de Hewlett, en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves de la paroisse de la Nelle. Orléans, en date du [...] 1834, la propriété ci-après désignée appartenant à la succession de feu Antoine Thomas [...] Laroche.

Un Terrain situé en cette ville, à l'encoignure des rues du Levée et St. Louis, ayant 32 pieds de face à la rue Bourbon, sur 60 pieds de profondeur, et face à la rue St. Louis, sur lequel terrain se trouve une maison en [...].

Conditions: 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque jusqu'au parfait paiement.

L'acte de vente se passera pardevant Octave de Armas notaire public, aux frais de l'acquéreur. [...] août

PAR T. MOSSY & GABRIDEL.

LE lundi 15 septembre prochain, il sera vendu, à midi, à la Bourse de Hewlett, d'ordre des commissaires des créanciers d'Antoine Foucher fils, les esclaves suivans: Joseph Collerson, âgé d'environ 35 ans; Lacroix, de 45 ans; Sam, de 45 ans; Joseph Capé, de 40; Blackburn de 35, il a une fistule; Aaron, de 30; Robert, de 90; Bradley, de 32; John Lindor, de 28, François Cap, de 35; Henry, de 25; Auguste de 26; Stephen, de 20; Phanor, de 16.

Les conditions de la vente sont que les acquéreurs fourniront leurs billets endossés à la satisfaction de l'Association Consolidée, et payables le 24 mai 1835, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les esclaves ne seront délivrés que chez le notaire au moment où les acquéreurs fourniront leurs billets, et seront à leur risque dès le moment de l'adjudication.

Fils: les esclaves suivans:

François, nègre âgé de 58 ans, tonnellier, équarisseur, scieur de long, laboureur et charretier.

Manuel, nègre âgé de 22 ans, créole, scieur de long, charretier et laboureur.

Baptiste, nègre âgé de 40 ans, bucheron, bon couteau et bonne pioche.

Johnson, nègre âgé de 35 ans, équarisseur, bon scieur de long, &c.

Aimée, négresse âgée de 35 ans, bonne pioche et bon couteau.

Conditions de la vente: Au 1er. mars 1835, en billets endossés à la satisfaction des commissaires des creanciers dil dit Antoine Foucher fils, et hypothèque jusqu'à parfait paiement, payables au domicile de la Banque de l'Association Consolidée. Les actes de vente seront passés chez Jules Mossy, notaire public, aux frais des acquéreurs.

11 août

MME. W. ROUX, nouvellement arrivée en cette ville, a l'honneur de prévenir le public et ses amis qu'elle se propose de donner des leçons de musique et de piano. Mme. R. ayant été institutrice pendant plusieurs années ose se flatter de mériter par ses soins et son assiduité la confiance des parens.

Mme. Roux enseigne en anglais et en français. Elle donnera des leçons chez elle. Sa demeure est rue des Ursulines entre Bourbon et Dauphine, No. 219.

26 juil—1m 3ps